



2025 Cérémonie des traités

Quatre-vingts ans d'élaboration de
traités multilatéraux aux Nations Unies

23 - 26 septembre 2025

Siège de l'Organisation des Nations Unies



Cérémonie des traités 2025

Copyright © Nations Unies, 2025

UN Photo/Lois Conner

Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

Lettre d'invitation du Secrétaire général aux chefs d'État et de gouvernement.....	v
Lettre d'information procédurale de la Conseillère juridique.....	vii
Traités multilatéraux mis en lumière lors de la Cérémonie des traités de 2025.....	1
Traités multilatéraux proches d'une participation universelle.....	7
Sélection de traités multilatéraux actuellement ouverts à la signature.....	13
Liste complète des traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général	
Traités multilatéraux des Nations Unies.....	19
Traités multilatéraux de la Société des Nations.....	49

LETTRE D'INVITATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AUX CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT

Le 21 avril 2025

Madame la [Titre],

Monsieur le [Titre],

Votre Majesté,

En ma qualité de dépositaire de plus de 600 traités multilatéraux, j'ai l'honneur de m'adresser à vous pour encourager votre État à participer à la Cérémonie des traités de 2025. Cette initiative, lancée en 2000, démontre chaque année son efficacité à promouvoir la participation au régime conventionnel multilatéral des Nations Unies. Cette année, la Cérémonie des traités se tiendra du 23 au 26 septembre 2025, en marge du débat général de l'emblématique quatre-vingtième session de l'Assemblée générale, au Siège des Nations Unies à New York.

La Cérémonie des traités de 2025 aura pour thème « Quatre-vingts ans d'élaboration de traités multilatéraux aux Nations Unies ». Au cours des quatre-vingts dernières années, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle important dans l'élaboration de traités multilatéraux couvrant des domaines d'intérêt mondial, notamment les droits humains, le désarmement, le droit pénal, le droit de la mer et la protection de l'environnement. Pour bon nombre de ces traités, l'objectif d'une participation universelle est à notre portée collective.

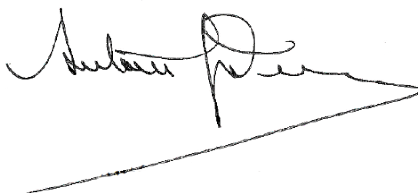
J'invite donc votre État à saisir l'occasion qu'offre la Cérémonie des traités pour signer les traités qui y seront mis en lumière ainsi que pour déposer des instruments de ratification ou d'adhésion à ces traités. La liste des traités mis à l'honneur cette année est jointe à la présente lettre.

Je tiens à souligner que la Cérémonie des traités sera l'occasion pour votre État d'exprimer son consentement à être lié non seulement à l'égard des traités susmentionnés, mais également à l'égard de tout traité multilatéral dont je suis le dépositaire. La liste complète de ces traités figure sur le site Internet de la Section des traités du Bureau des affaires juridiques (<https://treaties.un.org>).

Si votre État souhaite participer à la Cérémonie des traités de 2025, je vous saurais gré de bien vouloir informer la Section des traités du Bureau des affaires juridiques, au plus tard le 5 septembre 2025, de votre intention de signer ou ratifier tout traité dont je suis le dépositaire, ou d'y adhérer, afin que les dispositions nécessaires puissent être prises.

Je vous prie d'agréer, Madame la [Titre], Monsieur le [Titre], les assurances de ma très haute considération.

Je prie Votre Majesté d'agréer les assurances de mon profond respect.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'António Guterres', with a long horizontal line extending to the right.

António Guterres

LETTRE D'INFORMATION PROCÉDURALE DE LA CONSEILLÈRE JURIDIQUE

Le 19 mai 2025

Monsieur l'Ambassadeur, Madame l'Ambassadrice,

J'ai l'honneur de me référer à la lettre du Secrétaire général, en date du 21 avril 2025, par laquelle les Gouvernements ont été invités à participer à la Cérémonie des traités, qui se tiendra cette année du 23 au 26 septembre 2025 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, en marge du débat général de la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale.

La Cérémonie des traités de 2025 aura pour thème « Quatre-vingts ans d'élaboration de traités multilatéraux aux Nations Unies » et mettra en lumière les traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général. Ces traités portent sur des domaines d'intérêt mondial cruciaux, tels que les droits humains, le désarmement, les questions pénales, le droit de la mer ou encore la protection de l'environnement. La Cérémonie des traités sera aussi l'occasion pour les États de signer et de ratifier ou d'adhérer à tout traité dont le Secrétaire général est dépositaire.

Conformément aux règles de droit international et à la pratique du Secrétaire général en tant que dépositaire de traités multilatéraux, les chefs d'État, les chefs de gouvernement et les ministres des affaires étrangères ne sont pas tenus de présenter des pleins pouvoirs pour accomplir en personne des formalités conventionnelles.

Lorsqu'un traité déposé auprès du Secrétaire général doit être signé par une personne autre que le chef d'État, le chef de gouvernement ou le ministre des affaires étrangères, il est indispensable que cette personne présente des pleins pouvoirs en bonne et due forme.

Pour répondre aux conditions posées par le Secrétaire général, un instrument valide conférant les pleins pouvoirs doit comprendre les éléments suivants :

- Titre du traité ;
- Nom complet et titre de la personne dûment autorisée à signer le traité ;

- Date et lieu de signature ; et
- Signature du chef d'État, du chef de gouvernement ou du ministre des affaires étrangères.

Les instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion doivent également émaner de l'une des trois autorités susmentionnées et en porter la signature ; ils doivent en outre comprendre toutes les déclarations et réserves éventuelles.

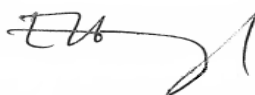
Les pleins pouvoirs et les instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion doivent être présentés à la Section des traités pour vérification bien avant la date prévue de la formalité envisagée. Le *Manuel des traités* fournit des informations plus détaillées sur les pleins pouvoirs et les instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion. Cet ouvrage, ainsi que d'autres publications de la Section des traités, peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : <https://treaty.un.org>. Vous trouverez également sur ce site Internet des informations actualisées sur l'état de tous les traités déposés auprès du Secrétaire général. Pour référence, une copie électronique de la publication relative à la Cérémonie des traités de 2025 est jointe à la présente lettre.

Afin de prendre les dispositions nécessaires, je vous saurais gré de bien vouloir indiquer avant le 5 septembre 2025 les intentions de votre Gouvernement en ce qui concerne la signature, la ratification ou l'adhésion à tout traité multilatéral dont le Secrétaire général est dépositaire. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la Section des traités du Bureau des affaires juridiques par téléphone : (212) 963-5047 ; ou par courriel : treatysection@un.org.

Je compte sur la participation de votre Gouvernement à la Cérémonie des traités de 2025.

Veuillez agréer, Madame l'Ambassadrice, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

La Secrétaire générale adjointe aux affaires juridiques
et Conseillère juridique des Nations Unies,



Elinor Hammarskjöld



Traités multilatéraux mis en lumière lors de la Cérémonie des traités de 2025

TRAITÉS MULTILATÉRAUX MIS EN LUMIÈRE LORS DE LA CÉRÉMONIE DES TRAITÉS DE 2025

Droits de l'homme

1. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. New York, 7 mars 1966
2. Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966
3. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966
4. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. New York, 16 décembre 1966
5. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. New York, 10 décembre 2008
6. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 18 décembre 1979
7. Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 6 octobre 1999
8. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 10 décembre 1984
9. Convention relative aux droits de l'enfant. New York, 20 novembre 1989
10. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. New York, 25 mai 2000
11. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. New York, 25 mai 2000
12. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications. New York, 19 décembre 2011
13. Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. New York, 18 décembre 1990
14. Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006
15. Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. New York, 20 décembre 2006

Réfugiés et apatrides

16. Convention relative au statut des réfugiés. Genève, 28 juillet 1951
17. Convention relative au statut des apatrides. New York, 28 septembre 1954
18. Convention sur la réduction des cas d'apatridie. New York, 30 août 1961

Questions pénales

19. Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000
20. Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. New York, 15 novembre 2000
21. Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000
22. Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 31 mai 2001
23. Convention des Nations Unies contre la corruption. New York, 31 octobre 2003
24. Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. New York, 13 avril 2005

Droit de la mer

25. Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Montego Bay, 10 décembre 1982
26. Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrants. New York, 4 août 1995
27. Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. New York, 19 juin 2023

Droit des traités

28. Convention de Vienne sur le droit des traités entre États et organisations internationales ou entre organisations internationales. Vienne, 21 mars 1986

Désarmement

29. Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles. New York, 10 décembre 1976
30. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles I, II et III). Genève, 10 octobre 1980
31. Protocole additionnel à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole IV, intitulé Protocole relatif aux armes à laser aveuglantes). Vienne, 13 octobre 1995
32. Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (Protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996) annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Genève, 3 mai 1996
33. Amendement à l'article premier de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Genève, 21 décembre 2001
34. Protocole relatif aux restes explosifs de guerre à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole V). Genève, 28 novembre 2003
35. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. New York, 10 septembre 1996
36. Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Oslo, 18 septembre 1997
37. Convention sur les armes à sous-munitions. Dublin, 30 mai 2008
38. Traité sur le commerce des armes. New York, 2 avril 2013

39. Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. New York, 7 juillet 2017

Environnement

- 40. Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Kigali, 15 octobre 2016
- 41. Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. Bâle, 22 mars 1989
- 42. Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Helsinki, 17 mars 1992
- 43. Amendements des articles 25 et 26 de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Madrid, 28 novembre 2003
- 44. Accord de Paris. Paris, 12 décembre 2015
- 45. Convention sur la diversité biologique. Rio de Janeiro, 5 juin 1992
- 46. Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique. Montréal, 29 janvier 2000
- 47. Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique. Nagoya, 29 octobre 2010
- 48. Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Nagoya, 15 octobre 2010
- 49. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Paris, 14 octobre 1994
- 50. Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation. New York, 21 mai 1997
- 51. Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international. Rotterdam, 10 septembre 1998
- 52. Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Stockholm, 22 mai 2001
- 53. Convention de Minamata sur le mercure. Kumamoto, 10 octobre 2013

Traités multilatéraux proches d'une participation universelle



TRAITÉS MULTILATÉRAUX DÉPOSÉS AUPRÈS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PROCHES D'UNE PARTICIPATION UNIVERSELLE (AU 1^{ER} MAI 2025)

TRAITÉ	NOMBRE DE PARTIES ¹
Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Londres, 29 juin 1990	197
Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Copenhague, 25 novembre 1992	197
Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Montréal, 17 septembre 1997	197
Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Beijing, 3 décembre 1999	197
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Paris, 14 octobre 1994	197
Convention relative aux droits de l'enfant. New York, 20 novembre 1989	196
Convention sur la diversité biologique. Rio de Janeiro, 5 juin 1992	196
Accord de Paris. Paris, 12 décembre 2015	195
Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. New York, 22 juillet 1946	194
Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Vienne, 18 avril 1961	193
Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000	193
Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Genève, 3 septembre 1992	193
Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006	192
Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Vienne, 20 décembre 1988	192

¹ Ce nombre peut inclure autant des États Membres des Nations Unies que d'autres États ou entités (par exemple, des organisations internationales) en fonction des clauses finales de chaque traité.

TRAITÉ	NOMBRE DE PARTIES ¹
Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Kyoto, 11 décembre 1997	192
Convention des Nations Unies contre la corruption. New York, 31 octobre 2003	191
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. Bâle, 22 mars 1989	191
Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme. New York, 9 décembre 1999	190
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 18 décembre 1979	189
Convention unique sur les stupéfiants de 1961, telle que modifiée par le Protocole portant amendement de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961. New York, 8 août 1975	186
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Stockholm, 22 mai 2001	186
Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. New York, 15 novembre 2000	185
Convention sur les substances psychotropes. Vienne, 21 février 1971	184
Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Genève, 21 mai 2003	183
Convention de Vienne sur les relations consulaires. Vienne, 24 avril 1963	182
Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. New York, 7 mars 1966	182
Accord portant création du Fonds international de développement agricole. Rome, 13 juin 1976	180
Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques. New York, 14 décembre 1973	180

TRAITÉ	NOMBRE DE PARTIES ¹
Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. New York, 25 mai 2000	178
Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. New York, 10 septembre 1996	178 ²
Convention portant création de l'Organisation maritime internationale. Genève, 6 mars 1948	176
Convention internationale contre la prise d'otages. New York, 17 décembre 1979	176
Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 10 décembre 1984	175
Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966	174
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. New York, 16 décembre 1966	173
Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. New York, 25 mai 2000	173
Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Vienne, 8 avril 1979	173
Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique. Montréal, 29 janvier 2000	173
Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères. New York, 10 juin 1958	172
Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. New York, 15 décembre 1997	170
Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Montego Bay, 10 décembre 1982	170

² Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'étant pas encore entré en vigueur, ce chiffre indique le nombre d'États qui ont déposé leur instrument de consentement à être liés par le Traité.

TRAITÉ	NOMBRE DE PARTIES ¹
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international. Rotterdam, 10 septembre 1998	167
Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Oslo, 18 septembre 1997	165
Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Kigali, 15 octobre 2016	163
Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies. New York, 13 février 1946	162

Sélection de traités multilatéraux actuellement ouverts à la signature

La signature simple (signature sous réserve de ratification) est autorisée dans la plupart des traités multilatéraux pour une période déterminée, bien que certains traités multilatéraux restent indéfiniment ouverts à la signature. Par la signature, l'État n'exprime pas son consentement à être lié par le traité. Celui-ci n'est exprimé que lorsque l'État ratifie, accepte ou approuve le traité.

SÉLECTION DE TRAITÉS MULTILATÉRAUX DÉPOSÉS AUPRÈS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ACTUELLEMENT OUVERTS À LA SIGNATURE

1. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. New York, 7 mars 1966
2. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. New York, 16 décembre 1966
3. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. New York, 10 décembre 2008
4. Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966
5. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966
6. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 18 décembre 1979
7. Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 6 octobre 1999
8. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 10 décembre 1984
9. Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 18 décembre 2002
10. Convention relative aux droits de l'enfant. New York, 20 novembre 1989
11. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. New York, 25 mai 2000
12. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. New York, 25 mai 2000
13. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications. New York, 19 décembre 2011
14. Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort. New York, 15 décembre 1989

15. Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. New York, 18 décembre 1990
16. Accord portant création du Fonds pour le progrès des populations autochtones de l'Amérique latine et des Caraïbes. Madrid, 24 juillet 1992
17. Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006
18. Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006
19. Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. New York, 20 décembre 2006
20. Convention des Nations Unies sur les effets internationaux des ventes judiciaires de navires. New York, 7 décembre 2022
21. Convention relative à la facilitation du franchissement des frontières pour les voyageurs, les bagages et les bagages non accompagnés dans le cadre du transport ferroviaire international. Genève, 22 février 2019
22. Convention des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer. New York, 11 décembre 2008
23. Accord international sur le cacao, 2010. Genève, 25 juin 2010
24. Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités. New York, 10 décembre 2014
25. Convention des Nations Unies sur les accords de règlement internationaux issus de la médiation. New York, 20 décembre 2018
26. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. New York, 10 septembre 1996
27. Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. New York, 7 juillet 2017

Liste complète des traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général

TRAITÉS MULTILATÉRAUX DÉPOSÉS AUPRÈS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (AU 1^{ER} MAI 2025)³

TRAITÉS MULTILATÉRAUX DES NATIONS UNIES

Chapitre I. Charte des Nations Unies et Statut de la Cour internationale de Justice

1. Charte des Nations Unies⁴. San Francisco, 26 juin 1945
2. Déclarations d'acceptation des obligations contenues dans la Charte des Nations Unies - Admission d'États à l'Organisation des Nations Unies conformément à l'Article 4 de la Charte. San Francisco, 24 octobre 1945
3. Statut de la Cour internationale de Justice⁴. San Francisco, 24 octobre 1945
4. Déclarations reconnaissant comme obligatoire la juridiction de la Cour internationale de Justice en application du paragraphe 2 de l'Article 36 du Statut de la Cour. 15 octobre 1946
5.
 - a) Amendements aux Articles 23, 27 et 61 de la Charte des Nations Unies adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies dans les résolutions 1991 A et B (XVIII) du 17 décembre 1963. New York, 17 décembre 1963
 - b) Amendement à l'Article 109 de la Charte des Nations Unies, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2101 (XX) du 20 décembre 1965. New York, 20 décembre 1965
 - c) Amendement à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2847 (XXVI) du 20 décembre 1971. New York, 20 décembre 1971

Chapitre II. Règlement pacifique des différends internationaux

1. Acte général révisé pour le Règlement pacifique des différends internationaux. New York, 28 avril 1949

Chapitre III. Privilèges et immunités, relations diplomatiques et consulaires, etc.

1. Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies. New York, 13 février 1946
2. Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. New York, 21 novembre 1947

³ Les numéros assignés aux traités dans cette liste sont les mêmes que ceux en usage dans la Collection des traités des Nations Unies (<https://treaties.un.org>). Les traités abrogés sont indiqués par un astérisque.

⁴ Déposés dans les archives du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

2. 1) Annexe I - Organisation internationale du Travail (OIT) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. San Francisco, 10 juillet 1948
- 2) Annexe II - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Washington, 29 novembre 1948
- 2 a) Texte révisé de l'annexe II - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Rome, 20 novembre 1959
- 2 b) Second texte révisé de l'annexe II - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Rome, 8 décembre 1965
- 3) Annexe III - Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Genève, 21 juin 1948
- 4) Annexe IV - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Paris, 7 février 1949
- 5) Annexe V - Fonds monétaire international (FMI) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Washington, 11 avril 1949
- 6) Annexe VI - Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Washington, 19 avril 1949
- 7) Annexe VII - Organisation mondiale de la Santé (OMS) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Genève, 17 juillet 1948
- 7 a) Texte révisé de l'annexe VII - Organisation mondiale de la Santé (OMS) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Genève, 26 mai 1950
- 7 b) Deuxième texte révisé de l'annexe VII - Organisation mondiale de la Santé (OMS) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Genève, 27 mai 1957
- 7 c) Troisième texte révisé de l'annexe VII - Organisation mondiale de la Santé (OMS) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Minneapolis, 17 juillet 1958
- 8) Annexe VIII - Union postale universelle (UPU) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Genève, 25 mai 1949
- 9) Annexe IX - Union internationale des télécommunications (UIT) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Genève, 6 octobre 1950
- 10) Annexe X - Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées*. Genève, 29 mars 1949

2. 11) Annexe XI - Organisation météorologique mondiale (OMM) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Paris, 17 avril 1951
- 12) Annexe XII - Organisation maritime internationale (OMI) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Londres, 16 janvier 1959
- 12 a) Texte révisé de l'annexe XII - Organisation maritime internationale (OMI)- à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Londres, 16 mai 1968
- 12 b) Deuxième texte révisé de l'annexe XII - Organisation maritime internationale (OMI) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Londres, 22 novembre 2001
- 13) Annexe XIII – Société financière internationale (SFI) – à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Washington, 2 avril 1959
- 14) Annexe XIV – Association internationale de développement (IDA) – à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Washington, 13 février 1962
- 15) Annexe XV - Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Genève, 4 octobre 1977
- 16) Annexe XVI - Fonds international de développement agricole (FIDA) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Rome, 16 décembre 1977
- 17) Annexe XVII - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Vienne, 3 juillet 1987
- 18) Annexe XVIII - Organisation mondiale du tourisme (OMT) - à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Jeju, 30 juillet 2008
3. Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Vienne, 18 avril 1961
4. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, concernant l'acquisition de la nationalité. Vienne, 18 avril 1961
5. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, concernant le règlement obligatoire des différends. Vienne, 18 avril 1961
6. Convention de Vienne sur les relations consulaires. Vienne, 24 avril 1963
7. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations consulaires concernant l'acquisition de la nationalité. Vienne, 24 avril 1963
8. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations consulaires concernant le règlement obligatoire des différends. Vienne, 24 avril 1963

9. Convention sur les missions spéciales. New York, 8 décembre 1969
10. Protocole de signature facultative à la Convention sur les missions spéciales concernant le règlement obligatoire des différends. New York, 8 décembre 1969
11. Convention de Vienne sur la représentation des États dans leurs relations avec les organisations internationales de caractère universel. Vienne, 14 mars 1975
12. Convention de Vienne sur la succession d'États en matière de biens, archives et dettes d'État. Vienne, 8 avril 1983
13. Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens. New York, 2 décembre 2004

Chapitre IV. Droits de l'homme

1. Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Paris, 9 décembre 1948
2. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. New York, 7 mars 1966
 - a) Amendement à l'article 8 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. New York, 15 janvier 1992
3. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. New York, 16 décembre 1966
 - a) Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. New York, 10 décembre 2008
4. Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966
5. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966
6. Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. New York, 26 novembre 1968
7. Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid. New York, 30 novembre 1973
8. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 18 décembre 1979
 - a) Amendement au premier paragraphe de l'article 20 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 22 décembre 1995
 - b) Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 6 octobre 1999
9. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 10 décembre 1984

9. a) Amendements au paragraphe 7 de l'article 17 et au paragraphe 5 de l'article 18 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 8 septembre 1992
b) Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 18 décembre 2002
10. Convention internationale contre l'apartheid dans les sports. New York, 10 décembre 1985
11. Convention relative aux droits de l'enfant. New York, 20 novembre 1989
 - a) Amendement au paragraphe 2 de l'article 43 de la Convention relative aux droits de l'enfant. New York, 12 décembre 1995
 - b) Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. New York, 25 mai 2000
 - c) Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. New York, 25 mai 2000
 - d) Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications. New York, 19 décembre 2011
12. Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort. New York, 15 décembre 1989
13. Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. New York, 18 décembre 1990
14. Accord portant création du Fonds pour le progrès des populations autochtones de l'Amérique latine et des Caraïbes. Madrid, 24 juillet 1992
15. Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006
 - a) Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006
16. Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. New York, 20 décembre 2006

Chapitre V. Réfugiés et apatrides

1. Constitution de l'Organisation internationale pour les réfugiés*. New York, 15 décembre 1946
2. Convention relative au statut des réfugiés. Genève, 28 juillet 1951
3. Convention relative au statut des apatrides. New York, 28 septembre 1954
4. Convention sur la réduction des cas d'apatridie. New York, 30 août 1961

5. Protocole relatif au statut des réfugiés. New York, 31 janvier 1967

Chapitre VI. Stupéfiants et substances psychotropes

1. Protocole amendant les Accords, Conventions et Protocoles sur les stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1912, à Genève le 11 février 1925 et le 19 février 1925 et le 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931 et à Genève le 26 juin 1936. Lake Success, New York, 11 décembre 1946
2. Convention internationale de l'opium. La Haye, 23 janvier 1912
3. Accord concernant la suppression de la fabrication, du commerce intérieur et de l'usage de l'opium préparé. Genève, 11 février 1925, et Lake Success, New York, 11 décembre 1946
4. Accord relatif à la suppression de la fabrication, du commerce intérieur et de l'usage de l'opium préparé. Genève, 11 février 1925
5. Convention internationale de l'opium. Genève, 19 février 1925, et Lake Success, New York, 11 décembre 1946
6.
 - a) Convention internationale de l'opium. Genève, 19 février 1925
 - b) Protocole à la Convention internationale de l'opium. Genève, 19 février 1925
7. Convention pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants. Genève, 13 juillet 1931, et Lake Success, New York, 11 décembre 1946
8.
 - a) Convention pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants. Genève, 13 juillet 1931
 - b) Protocole de signature. Genève, 13 juillet 1931
9. Accord relatif à la suppression de l'habitude de fumer l'opium. Bangkok, 27 novembre 1931, et Lake Success, New York, 11 décembre 1946
10. Accord relatif à la suppression de l'habitude de fumer l'opium. Bangkok, 27 novembre 1931
11. Convention pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles. Genève, 26 juin 1936, et Lake Success, New York, 11 décembre 1946
12.
 - a) Convention de 1936 pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles. Genève, 26 juin 1936
 - b) Protocole de signature. Genève, 26 juin 1936
13. Protocole plaçant sous contrôle international certaines drogues non visées par la Convention du 13 juillet 1931 pour limiter la fabrication et réglementer la distribution des stupéfiants, amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 11 décembre 1946. Paris, 19 novembre 1948

14. Protocole visant à limiter et à réglementer la culture du pavot, ainsi que la production, le commerce international, le commerce de gros et l'emploi de l'opium. New York, 23 juin 1953
15. Convention unique sur les stupéfiants de 1961. New York, 30 mars 1961
16. Convention sur les substances psychotropes. Vienne, 21 février 1971
17. Protocole portant amendement de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961. Genève, 25 mars 1972
18. Convention unique sur les stupéfiants de 1961, telle que modifiée par le Protocole portant amendement de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961. New York, 8 août 1975
19. Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Vienne, 20 décembre 1988

Chapitre VII. Traite des êtres humains

1. Protocole signé à Lake Success, New York, le 12 novembre 1947, amendant la Convention pour la répression de la traite des femmes et des enfants, conclue à Genève le 30 septembre 1921, et la Convention pour la répression de la traite des femmes majeures, conclue à Genève le 11 octobre 1933. Lake Success, New York, 12 novembre 1947
2. Convention internationale pour la répression de la traite des femmes et des enfants, conclue à Genève le 30 septembre 1921, sous sa forme amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 12 novembre 1947. Lake Success, New York, 12 novembre 1947
3. Convention internationale pour la répression de la traite des femmes et des enfants. Genève, 30 septembre 1921
4. Convention internationale relative à la répression de la traite des femmes majeures, conclue à Genève, le 11 octobre 1933, sous sa forme amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 12 novembre 1947. Lake Success, New York, 12 novembre 1947
5. Convention internationale relative à la répression de la traite des femmes majeures. Genève, 11 octobre 1933
6. Protocole amendant l'Arrangement international en vue d'assurer une protection efficace contre le trafic criminel connu sous le nom de « traite des Blanches », signé à Paris le 18 mai 1904, et la Convention internationale relative à la répression de la traite des Blanches, signée à Paris le 4 mai 1910. Lake Success, New York, 4 mai 1949
7. Arrangement international en vue d'assurer une protection efficace contre le trafic criminel connu sous le nom de « Traite des Blanches », signé à Paris le 18 mai 1904, et amendé par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 4 mai 1949. Lake Success, New York, 4 mai 1949
8. Arrangement international en vue d'assurer une protection efficace contre le trafic criminel connu sous le nom de « Traite des Blanches ». Paris, 18 mai 1904

9. Convention internationale relative à la répression de la traite des Blanches, signée à Paris le 4 mai 1910, et amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 4 mai 1949. Lake Success, New York, 4 mai 1949
10. Convention internationale relative à la répression de la traite des Blanches. Paris, 4 mai 1910
11. a) Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. Lake Success, New York, 21 mars 1950
b) Protocole de clôture de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. Lake Success, New York, 21 mars 1950

Chapitre VIII. Publications obscènes

1. Protocole amendant la Convention pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes, conclue à Genève le 12 septembre 1923. Lake Success, New York, 12 novembre 1947
2. Convention pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes, conclue à Genève le 12 septembre 1923, et amendée par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 12 novembre 1947. New York, 12 novembre 1947
3. Convention internationale pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes. Genève, 12 septembre 1923
4. Protocole amendant l'Arrangement relatif à la répression de la circulation des publications obscènes, signé à Paris, le 4 mai 1910. Lake Success, New York, 4 mai 1949
5. Arrangement relatif à la répression de la circulation des publications obscènes, signé à Paris le 4 mai 1910, et amendé par le Protocole signé à Lake Success, New York, le 4 mai 1949. New York, 4 mai 1949
6. Arrangement relatif à la répression de la circulation des publications obscènes. Paris, 4 mai 1910

Chapitre IX. Santé

1. Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. New York, 22 juillet 1946
 - a) Amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. Genève, 28 mai 1959
 - b) Amendement à l'article 7 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. Genève, 20 mai 1965
 - c) Amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. Genève, 23 mai 1967
 - d) Amendements aux articles 34 et 55 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. Genève, 22 mai 1973

1. e) Amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. Genève, 17 mai 1976
- f) Amendement à l'article 74 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. Genève, 18 mai 1978
- g) Amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution mondiale de la Santé. Genève, 12 mai 1986
- h) Amendements aux articles 24 et 25 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. Genève, 16 mai 1998
2. Protocole relatif à l'Office international d'hygiène publique 1946. New York, 22 juillet 1946
3. Accord portant création de l'Institut international des vaccins. New York, 28 octobre 1996
4. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Genève, 21 mai 2003
 - a) Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac. Séoul, 12 novembre 2012

Chapitre X. Commerce international et développement

1. a) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Genève, 30 octobre 1947
- b) Charte de la Havane instituant une Organisation internationale du Commerce*. La Havane, 24 mars 1948
- c) Accord concernant l'application de la clause de la nation la plus favorisée aux zones de l'Allemagne occidentale soumises à l'occupation militaire*. Genève, 14 septembre 1948
- d) Mémoire d'Accord portant application aux secteurs ouest de Berlin de l'Accord relatif au traitement général de la nation la plus favorisée concernant les zones d'occupation militaire de l'Allemagne occidentale*. Annecy, 13 août 1949
2. Accord portant création de la Banque africaine de développement. Khartoum, 4 août 1963
 - a) Amendements à l'Accord portant création de la Banque africaine de développement. Abidjan, 17 mai 1979
 - b) Accord portant création de la Banque africaine de développement à Khartoum le 4 août 1963, tel qu'amendé par la résolution 05-79 adoptée par le Conseil des gouverneurs le 17 mai 1979. Lusaka, 7 mai 1982
3. Convention relative au commerce de transit des États sans littoral. New York, 8 juillet 1965
4. Accord portant création de la Banque asiatique de développement. Manille, 4 décembre 1965

5. Protocole d'association en vue de la création d'une Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest. Accra, 4 mai 1967
6. Accord portant création de la Banque de développement des Caraïbes. Kingston, 18 octobre 1969
7. Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises. New York, 14 juin 1974
 - a) Protocole modifiant la Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises. Vienne, 11 avril 1980
 - b) Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises, telle que modifiée par le Protocole du 11 avril 1980. New York, 14 juin 1974
8. Accord portant création du Fonds international de développement agricole. Rome, 13 juin 1976
 - a) Amendements effectués par la résolution 86/XVIII adoptée par le Conseil des gouverneurs le 26 janvier 1995 aux articles 3.3, 3.4, 4.2, 4.5, 5.1, 6.2, 6.3, 6.5, 6.6, 12 a) et 13.3 et annexes I, II et III de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole. Rome, 26 janvier 1995
 - b) Amendement effectué par la résolution 100/XX adoptée par le Conseil des gouverneurs le 21 février 1997 à l'article 4, section 1, de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole. Rome, 21 février 1997
9. Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Vienne, 8 avril 1979
10. Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Vienne, 11 avril 1980
11. Statuts du Centre de développement pour l'Asie et le Pacifique. Bangkok, 1^{er} avril 1982
 - a) Amendements aux Statuts du Centre de développement pour l'Asie et le Pacifique. Kuala Lumpur, 16 juillet 1998
12. Convention des Nations Unies sur les lettres de change internationales et les billets à ordre internationaux. New York, 9 décembre 1988
13. Convention des Nations Unies sur la responsabilité des exploitants de terminaux de transport dans le commerce international. Vienne, 19 avril 1991
14. Accord portant création du Centre Sud. Genève, 1^{er} septembre 1994
15. Convention des Nations Unies sur les garanties indépendantes et les lettres de crédit stand-by. New York, 11 décembre 1995
16. Accord portant création de la Banque pour la coopération économique et le développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Le Caire, 28 août 1996
17. Convention des Nations Unies sur la cession de créances dans le commerce international. New York, 12 décembre 2001

18. Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux. New York, 23 novembre 2005
19. Accord multilatéral portant création d'un groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral. New York, 24 septembre 2010
20. Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique. Bangkok, 19 mai 2016
 - a) Amendements à l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique. Bangkok, 29 avril 2022
21. Convention des Nations Unies sur les effets internationaux des ventes judiciaires de navires. New York, 7 décembre 2022

Chapitre XI. Transports et communications

A. Questions douanières

1. Accord relatif à l'application provisoire des projets de conventions internationales douanières sur le tourisme, sur les véhicules routiers commerciaux et sur le transport international des marchandises par la route*. Genève, 16 juin 1949
2. Protocole additionnel à l'Accord relatif à l'application provisoire des projets de conventions internationales douanières sur le tourisme, sur les véhicules routiers commerciaux et sur le transport international des marchandises par la route*. Genève, 16 juin 1949
3. Protocole additionnel à l'Accord relatif à l'application provisoire des projets de conventions internationales douanières sur le tourisme, sur les véhicules routiers commerciaux et sur le transport international des marchandises par la route concernant le transport international des marchandises au moyen de containers sous le régime du carnet TIR*. Genève, 11 mars 1950
4. Protocole additionnel portant modification de certaines dispositions de l'Accord relatif à l'application provisoire des projets de Conventions internationales douanières sur le tourisme, sur les véhicules routiers commerciaux et sur le transport international des marchandises par la route*. Genève, 28 novembre 1952
5. Convention internationale pour faciliter l'importation des échantillons commerciaux et du matériel publicitaire. Genève, 7 novembre 1952
6. Convention sur les facilités douanières en faveur du tourisme. New York, 4 juin 1954
7. Protocole additionnel à la Convention sur les facilités douanières en faveur du tourisme, relatif à l'importation de documents et de matériel de propagande touristique. New York, 4 juin 1954
8. Convention douanière relative à l'importation temporaire des véhicules routiers privés. New York, 4 juin 1954

9. Convention douanière relative aux containers. Genève, 18 mai 1956
10. Convention douanière relative à l'importation temporaire des véhicules routiers commerciaux. Genève, 18 mai 1956
11. Convention douanière relative à l'importation temporaire pour usage privé des embarcations de plaisance et des aéronefs. Genève, 18 mai 1956
12. Convention douanière relative aux pièces de rechange utilisées pour la réparation des wagons EUROP. Genève, 15 janvier 1958
13. Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR). Genève, 15 janvier 1959
14. Convention européenne relative au régime douanier des palettes utilisées dans les transports internationaux. Genève, 9 décembre 1960
15. Convention douanière relative aux conteneurs, 1972. Genève, 2 décembre 1972
16. Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR). Genève, 14 novembre 1975
17. Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières. Genève, 21 octobre 1982
18. Convention relative au régime douanier des conteneurs utilisés en transport international dans le cadre d'un pool. Genève, 21 janvier 1994

B. Circulation routière

1. Convention sur la circulation routière. Genève, 19 septembre 1949
2. Protocole relatif aux pays ou territoires présentement occupés. Genève, 19 septembre 1949
3. Protocole relatif à la signalisation routière. Genève, 19 septembre 1949
4. Accord européen complétant la Convention sur la circulation routière et le Protocole relatif à la signalisation routière de 1949. Genève, 16 septembre 1950
5. Accord européen portant application de l'article 3 de l'annexe 7 de la Convention sur la circulation routière de 1949 concernant les dimensions et poids des véhicules admis à circuler sur certaines routes des Parties contractantes. Genève, 16 septembre 1950
6. Accord européen portant application de l'article 23 de la Convention sur la circulation routière de 1949 concernant les dimensions et poids des véhicules admis à circuler sur certaines routes des Parties contractantes. Genève, 16 septembre 1950
7. Déclaration sur la construction de grandes routes de trafic international. Genève, 16 septembre 1950
8. Accord général portant réglementation économique des transports routiers internationaux a) Protocole additionnel b) Protocole de signature. Genève, 17 mars 1954

8. c) Protocole relatif à l'adoption de l'annexe C.1 au Cahier des charges annexé à l'Accord général portant réglementation économique des transports routiers internationaux. Genève, 1^{er} juillet 1954
9. Accord relatif à la signalisation des chantiers portant modification de l'Accord européen du 16 septembre 1950 complétant la Convention de 1949 sur la circulation routière et le Protocole de 1949 relatif à la signalisation routière. Genève, 16 décembre 1955
10. Convention relative au régime fiscal des véhicules routiers à usage privé en circulation internationale. Genève, 18 mai 1956
11. Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR). Genève, 19 mai 1956
 - a) Protocole à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR). Genève, 5 juillet 1978
 - b) Protocole additionnel à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR) concernant la lettre de voiture électronique. Genève, 20 février 2008
12. Convention relative au régime fiscal des véhicules routiers effectuant des transports internationaux de marchandises. Genève, 14 décembre 1956
13. Convention relative au régime fiscal des véhicules routiers effectuant des transports internationaux de voyageurs. Genève, 14 décembre 1956
14. Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). Genève, 30 septembre 1957
 - a) Protocole portant amendement de l'article 14, paragraphe 3, de l'Accord du 30 septembre 1957 relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). New York, 21 août 1975
 - b) Protocole portant amendement des articles 1 a), 14 1) et 14 3) b) de l'Accord du 30 septembre 1957 relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). Genève, 28 octobre 1993
15. Accord européen relatif aux marques routières. Genève, 13 décembre 1957
16. Accord concernant l'adoption de Règlements techniques harmonisés de l'ONU applicables aux véhicules à roues et aux équipements et pièces susceptibles d'être montés ou utilisés sur les véhicules à roues et les conditions de reconnaissance réciproque des homologations délivrées conformément à ces Règlements. Genève, 20 mars 1958
17. Accord relatif aux engins spéciaux pour le transport des denrées périssables et à leur utilisation pour les transports internationaux de certaines de ces denrées. Genève, 15 janvier 1962
18. Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR). Genève, 19 janvier 1962
19. Convention sur la circulation routière. Vienne, 8 novembre 1968

20. Convention sur la signalisation routière. Vienne, 8 novembre 1968
21. Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR). Genève, 1^{er} juillet 1970
22. Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP). Genève, 1^{er} septembre 1970
23. Accord européen complétant la Convention sur la circulation routière ouverte à la signature à Vienne le 8 novembre 1968. Genève, 1^{er} mai 1971
24. Accord européen complétant la Convention sur la signalisation routière ouverte à la signature à Vienne le 8 novembre 1968. Genève, 1^{er} mai 1971
25. Protocole sur les marques routières, additionnel à l'Accord européen complétant la Convention sur la signalisation routière ouverte à la signature à Vienne le 8 novembre 1968. . Genève, 1^{er} mars 1973
26. Convention relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages par route (CVR). Genève, 1^{er} mars 1973
 - a) Protocole à la Convention relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages par route (CVR). Genève, 5 juillet 1978
27. Accord sur les exigences minimales pour la délivrance et la validité des permis de conduire (APC). Genève, 1^{er} avril 1975
28. Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR). Genève, 15 novembre 1975
 - a) Amendements à l'article 9 de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR). Genève, 29 mars 2007
29. Accord intergouvernemental portant création d'une carte interafricaine d'assurance de responsabilité civile automobile. New York, 1^{er} octobre 1978
30. Convention sur la responsabilité civile pour les dommages causés au cours du transport de marchandises dangereuses par route, rail et bateaux de navigation intérieure (CRTD). Genève, 10 octobre 1989
31. Accord concernant l'adoption de conditions uniformes applicables au contrôle technique périodique des véhicules à roues et la reconnaissance réciproque des contrôles. Vienne, 13 novembre 1997
 - 1) Règle n° 1. Prescriptions uniformes relatives au contrôle technique périodique des véhicules à roues en ce qui concerne la protection de l'environnement. Genève, 14 décembre 2001
 - 2) Règle n° 2. Prescriptions uniformes relatives au contrôle technique périodique des véhicules à roues en ce qui concerne leur aptitude à la circulation. Genève, 13 novembre 2009
 - 3) Règle n° 3. Contrôle technique périodique des véhicules à moteur alimentés au gaz naturel comprimé (GNC) et/ou au gaz de pétrole liquéfié (GPL) ou au gaz naturel liquéfié (GNL). Genève, 14 novembre 2018

31. 4) Règle n° 4. Contrôle technique périodique des véhicules à moteur équipés d'un système de propulsion électrique ou hybride en ce qui concerne leur aptitude à la circulation. Genève, 14 novembre 2018
32. Accord concernant l'établissement de règlements techniques mondiaux applicables aux véhicules à roues, ainsi qu'aux équipements et pièces qui peuvent être montés et/ou utilisés sur les véhicules à roues. Genève, 25 juin 1998
33. Accord des routes internationales entre pays arabes. Beyrouth, 10 mai 2001
34. Accord intergouvernemental sur le réseau routier asiatique. Bangkok, 18 novembre 2003
 - a) Amendements au texte principal de l'Accord intergouvernemental sur le réseau routier asiatique. Bangkok, 15 décembre 2017

C. Transport par voie ferrée

1. Convention internationale pour faciliter le franchissement des frontières aux voyageurs et aux bagages transportés par voie ferrée. Genève, 10 janvier 1952
2. Convention internationale pour faciliter le franchissement des frontières aux marchandises transportées par voie ferrée. Genève, 10 janvier 1952
3. Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC). Genève, 31 mai 1985
 - a) Amendements au texte principal de l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC). Genève, 17 novembre 2023
4. Accord sur un réseau ferroviaire international entre pays arabes. Beyrouth, 14 avril 2003
5. Accord intergouvernemental sur le réseau du chemin de fer transasiatique. Jakarta, 12 avril 2006
 - a) Amendements au texte principal de l'Accord intergouvernemental sur le réseau du chemin de fer transasiatique. Bangkok, 15 septembre 2023
6. Convention relative à un régime de transit douanier international pour les marchandises transportées par chemin de fer sous le couvert de lettres de voiture SMGS. Genève, 9 février 2006
7. Convention relative à la facilitation du franchissement des frontières pour les voyageurs, les bagages et les bagages non accompagnés dans le cadre du transport ferroviaire international. Genève, 22 février 2019
8. Convention relative au contrat de transport ferroviaire international de marchandises. Genève, 17 novembre 2023

D. Transport par voie d'eau

1. Convention relative à la limitation de la responsabilité des propriétaires de bateaux de navigation intérieure (CLN). Genève, 1^{er} mars 1973
 - a) Protocole à la Convention relative à la limitation de la responsabilité des propriétaires de bateaux de navigation intérieure (CLN). Genève, 5 juillet 1978

2. Convention relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages en navigation intérieure (CVN). Genève, 6 février 1976
 - a) Protocole à la Convention relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages en navigation intérieure (CVN). Genève, 5 juillet 1978
3. Convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer, 1978. Hambourg, 31 mars 1978
4. Convention internationale de 1993 sur les privilèges et hypothèques maritimes. Genève, 6 mai 1993
5. Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN). Genève, 19 janvier 1996
6. Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN). Genève, 26 mai 2000
7. Mémoire d'accord sur la coopération dans le domaine des transports maritimes entre pays arabes. Damas, 9 mai 2005
8. Convention des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer. New York, 11 décembre 2008

E. Transport multimodal

1. Convention des Nations Unies sur le transport multimodal international de marchandises. Genève, 24 mai 1980
2. Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC). Genève, 1^{er} février 1991
 - a) Protocole à l'Accord européen de 1991 sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC) concernant le transport combiné par voie navigable. Genève, 17 janvier 1997
3. Accord intergouvernemental sur les ports secs. Bangkok, 1^{er} mai 2013

Chapitre XII. Navigation

1. Convention portant création de l'Organisation maritime internationale. Genève, 6 mars 1948
 - a) Amendements aux articles 17 et 18 de la Convention relative à la création de l'Organisation maritime internationale. Londres, 15 septembre 1964
 - b) Amendement à l'article 28 de la Convention relative à la création de l'Organisation maritime internationale. Londres, 28 septembre 1965
 - c) Amendements aux articles 10, 16, 17, 18, 20, 28, 31 et 32 de la Convention relative à la création de l'Organisation maritime internationale. Londres, 17 octobre 1974

1. d) Amendements au titre et aux dispositions de la Convention relative à la création de l'Organisation maritime internationale. Londres, 14 novembre 1975 et 9 novembre 1977
- e) Amendements à la Convention relative à la création de l'Organisation maritime internationale visant à l'institutionnalisation du Comité de la coopération technique dans la Convention. Londres, 17 novembre 1977
- f) Amendements aux articles 17, 18, 20 et 51 de la Convention relative à la création de l'Organisation maritime internationale. Londres, 15 novembre 1979
- g) Amendements à la Convention portant création de l'Organisation maritime internationale (institutionnalisation du Comité de la simplification des formalités). Londres, 7 novembre 1991
- h) Amendements à la Convention portant création de l'Organisation maritime internationale. Londres, 4 novembre 1993
- i) Amendements à la Convention portant création de l'Organisation maritime internationale. Londres, 8 décembre 2021
2. Convention relative au jaugeage et à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure. Bangkok, 22 juin 1956
3. Convention relative à l'unification de certaines règles en matière d'abordage en navigation intérieure. Genève, 15 mars 1960
4. Convention relative à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure. Genève, 25 janvier 1965
5. Convention relative au jaugeage des bateaux de navigation intérieure. Genève, 15 février 1966
6. Convention relative à un code de conduite des conférences maritimes. Genève, 6 avril 1974
7. Convention des Nations Unies sur les conditions d'immatriculation des navires. Genève, 7 février 1986
8. Convention internationale de 1999 sur la saisie conservatoire des navires. Genève, 12 mars 1999

Chapitre XIII. Statistiques économiques

1. Protocole amendant la Convention internationale concernant les statistiques économiques, signée à Genève le 14 décembre 1928. Paris, 9 décembre 1948
2. Convention internationale concernant les statistiques économiques, signée à Genève le 14 décembre 1928, amendée par le Protocole signé à Paris le 9 décembre 1948. Paris, 9 décembre 1948
3. a) Convention internationale concernant les statistiques économiques. Genève, 14 décembre 1928
- b) Protocole à la Convention internationale concernant les statistiques économiques. Genève, 14 décembre 1928

Chapitre XIV. Questions de caractère éducatif et culturel

1. Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel. Lake Success, New York, 15 juillet 1949
2. Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel. Lake Success, New York, 22 novembre 1950
3. Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion. Rome, 26 octobre 1961
4. Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes. Genève, 29 octobre 1971
5. Protocole à l'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel du 22 novembre 1950. Nairobi, 26 novembre 1976
6. Accord international portant création de l'Université pour la paix. New York, 5 décembre 1980
7. Statuts du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie. Madrid, 13 septembre 1983
 - a) Protocole de la reprise de la réunion de plénipotentiaires relative à la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie. Vienne, 4 avril 1984
 - b) Amendements aux articles 6 6) et 7 1) des Statuts du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie. Trieste, 3 décembre 1996
 - c) Protocole relatif aux Statuts du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, établissant le Siège du Centre. Trieste, 24 octobre 2007

Chapitre XV. Déclaration de décès de personnes disparues

1. Convention concernant la déclaration de décès de personnes disparues*. Lake Success, New York, 6 avril 1950
2. Protocole portant prolongation de la validité de la Convention concernant la déclaration de décès de personnes disparues*. New York, 16 janvier 1957
3. Protocole prorogeant à nouveau la validité de la Convention concernant la déclaration de décès de personnes disparues*. New York, 15 janvier 1967

Chapitre XVI. Condition de la femme

1. Convention sur les droits politiques de la femme. New York, 31 mars 1953
2. Convention sur la nationalité de la femme mariée. New York, 20 février 1957
3. Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages. New York, 10 décembre 1962

Chapitre XVII. Liberté d'information

1. Convention relative au droit international de rectification. New York, 31 mars 1953

Chapitre XVIII. Questions pénales

1. Protocole amendant la Convention relative à l'esclavage, signée à Genève le 25 septembre 1926. New York, 7 décembre 1953
2. Convention relative à l'esclavage, signée à Genève le 25 septembre 1926 et amendée par le Protocole. New York, 7 décembre 1953
3. Convention relative à l'esclavage. Genève, 25 septembre 1926
4. Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage. Genève, 7 septembre 1956
5. Convention internationale contre la prise d'otages. New York, 17 décembre 1979
6. Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires. New York, 4 décembre 1989
7. Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques. New York, 14 décembre 1973
8. Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé. New York, 9 décembre 1994
 - a) Protocole facultatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé. New York, 8 décembre 2005
9. Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. New York, 15 décembre 1997
10. Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Rome, 17 juillet 1998
 - a) Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Kampala, 10 juin 2010
 - b) Amendements sur le crime d'agression du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Kampala, 11 juin 2010

10. c) Amendement à l'article 124 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. La Haye, 26 novembre 2015

d) Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Armes qui utilisent des agents microbiens ou autres agents biologiques, ainsi que des toxines). New York, 14 décembre 2017

e) Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Armes ayant comme principal effet de blesser par des éclats qui ne sont pas localisables par rayons x dans le corps humain). New York, 14 décembre 2017

f) Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Armes à laser aveuglantes). New York, 14 décembre 2017

g) Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Fait d'affamer délibérément des civils). La Haye, 6 décembre 2019
11. Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme. New York, 9 décembre 1999
12. Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000

a) Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. New York, 15 novembre 2000

b) Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000

c) Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 31 mai 2001
13. Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale. New York, 9 septembre 2002
14. Convention des Nations Unies contre la corruption. New York, 31 octobre 2003
15. Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. New York, 13 avril 2005
16. Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité ; Renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes d'information et de communication et pour la communication de preuves sous forme électronique d'infractions graves. New York, 24 décembre 2024

Chapitre XIX. Produits primaires

1. Accord international sur l'huile d'olive, 1956*. Genève, 17 octobre 1955 et New York, 15 novembre 1955

2. Protocole modifiant l'Accord international de 1956 sur l'huile d'olive*. Genève, 31 mars 1958 et 3 avril 1958
3. Accord international sur l'huile d'olive, 1956, modifié par le Protocole du 3 avril 1958*. Genève, 3 avril 1958
4. Accord international de 1962 sur le café*. New York, 28 septembre 1962
5. Accord international de 1968 sur le café*. New York, 18 et 31 mars 1968
 - a) Prorogation avec modifications de l'Accord international de 1968 sur le café approuvé par le Conseil international du café dans la résolution n° 264 du 14 avril 1973*. 14 avril 1973
 - b) Accord international de 1968 sur le café, tel que prorogé avec modifications par le Conseil international du café dans sa résolution n° 264 du 14 avril 1973*. 14 avril 1973
 - c) Protocole pour le maintien en vigueur de l'Accord international de 1968 sur le café, tel que prorogé*. Londres, 26 septembre 1974
 - d) Accord international de 1968 sur le café, tel que prorogé par le Protocole du 26 septembre 1974*. 26 septembre 1975
6. Accord international de 1968 sur le sucre*. New York, 3 et 24 décembre 1968
7. Accord instituant la Communauté asiatique de la noix de coco. Bangkok, 12 décembre 1968
8. Accord instituant la Communauté internationale du poivre. Bangkok, 16 avril 1971
9. Accord international de 1972 sur le cacao*. Genève, 21 octobre 1972
10. Accord international de 1973 sur le sucre*. Genève, 13 octobre 1973
 - a) Prorogation de l'Accord international de 1973 sur le sucre*. Genève, 30 septembre 1975
 - b) Accord international de 1973 sur le sucre*. Genève, 30 septembre 1975
 - c) Deuxième prorogation de l'Accord international de 1973 sur le sucre, tel que prorogé*. Genève, 18 juin 1976
 - d) Accord international de 1973 sur le sucre*. Genève, 18 juin 1976
 - e) Troisième prorogation de l'Accord international de 1973 sur le sucre, tel que prorogé*. Genève, 31 août 1977
11. Accord établissant le Fonds asiatique pour le commerce du riz. Bangkok, 16 mars 1973
13. Cinquième Accord international de 1975 sur l'étain*. Genève, 21 juin 1975
14. Accord international de 1975 sur le cacao*. Genève, 20 octobre 1975

15. Accord international de 1976 sur le café*. Londres, 3 décembre 1975
 - a) Prorogation de l'Accord de 1976 sur le café*. Londres, 25 septembre 1981
 - b) Accord international de 1976 sur le café, tel que prorogé*. Londres, 25 septembre 1981
16. Accord établissant l'Association internationale de promotion du thé. Genève, 31 mars 1977
17. Accord portant création du Centre de recherche-développement de l'étain pour l'Asie du Sud-Est. Bangkok, 28 avril 1977
18. Accord international de 1977 sur le sucre*. Genève, 7 octobre 1977
 - a) Prorogation de l'Accord international de 1977 sur le sucre*. Washington, 20 novembre 1981, et Genève, 21 mai 1982
19. Accord établissant l'Office international des bois tropicaux*. Genève, 9 novembre 1977
20. Accord international de 1979 sur le caoutchouc naturel*. Genève, 6 octobre 1979
21. Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base. Genève, 27 juin 1980
22. Accord international de 1980 sur le cacao*. Genève, 19 novembre 1980
23. Sixième Accord international sur l'étain*. Genève, 26 juin 1981
24. Accord international de 1982 sur le jute et les articles en jute*. Genève, 1^{er} octobre 1982
25. Accord international de 1983 sur le café*. New York, 16 septembre 1982
 - a) Prorogation de l'Accord international de 1983 sur le café*. Londres, 3 juillet 1989
 - b) Accord international de 1983 sur le café*. Londres, 16 septembre 1982
 - c) Deuxième prorogation de l'Accord international de 1983 sur le café, tel que modifié*. Londres, 28 septembre 1990
 - d) Accord international de 1983 sur le café*. Londres, 16 septembre 1982
 - e) Troisième prorogation de l'Accord international de 1983 sur le café, tel que modifié*. Londres, 27 septembre 1991
 - f) Accord international de 1983 sur le café*. Londres, 1^{er} octobre 1992
 - g) Quatrième prorogation de l'Accord international de 1983 sur le café, tel que modifié*. Londres, 1^{er} octobre 1993
 - h) Accord international de 1983 sur le café*. Londres, 1^{er} octobre 1993
26. Accord international de 1983 sur les bois tropicaux*. Genève, 18 novembre 1983

27. Accord international de 1984 sur le sucre*. Genève, 5 juillet 1984
28. a) Accord international sur le blé de 1986 : a) Convention sur le commerce du blé de 1986*. Londres, 14 mars 1986
b) Accord international sur le blé de 1986 : b) Convention relative à l'aide alimentaire de 1986*. Londres, 13 mars 1986
29. Statuts du Groupe d'étude international du nickel*. Genève, 2 mai 1986
30. Accord international de 1986 sur l'huile d'olive et les olives de table*. Genève, 1^{er} juillet 1986
a) Protocole de 1993 portant reconduction de l'Accord international de 1986 sur l'huile d'olive et les olives de table*. Genève, 10 mars 1993
b) Accord international de 1986 sur l'huile d'olive et les olives de table, tel qu'amendé et reconduit en 1993*. Genève, 1^{er} juillet 1986
31. Accord international de 1986 sur le cacao*. Genève, 25 juillet 1986
32. Accord international de 1987 sur le caoutchouc naturel*. Genève, 20 mars 1987
33. Accord international de 1987 sur le sucre*. Londres, 11 septembre 1987
34. Statuts du Groupe d'étude international de l'étain. New York, 7 avril 1989
35. Statuts du Groupe d'étude international du cuivre. Genève, 24 février 1989
36. Accord international de 1989 sur le jute et les articles en jute*. Genève, 3 novembre 1989
37. Accord international de 1992 sur le sucre. Genève, 20 mars 1992
38. Accord international de 1993 sur le cacao*. Genève, 16 juillet 1993
39. Accord international de 1994 sur les bois tropicaux*. Genève, 26 janvier 1994
40. Accord international de 1994 sur le café*. Londres, 30 mars 1994
a) Accord international de 1994 sur le café, tel que prorogé jusqu'au 30 septembre 2001, avec modifications, par la résolution n° 384 adoptée par le Conseil international du café à Londres le 21 juillet 1999*. Londres, 30 mars 1994
41. a) Convention sur le commerce des céréales de 1995. Londres, 7 décembre 1994
b) Convention relative à l'aide alimentaire de 1995*. Londres, 5 décembre 1994
c) Convention relative à l'aide alimentaire de 1999. Londres, 13 avril 1999
42. Accord international de 1994 sur le caoutchouc naturel*. Genève, 17 février 1995
43. Accord international de 2001 sur le café*. Londres, 28 septembre 2000
44. Accord international de 2001 sur le cacao. Genève, 2 mars 2001

45. Accord portant mandat du groupe d'étude international du Jute, 2001. Genève, 13 mars 2001
46. Accord international de 2006 sur les bois tropicaux. Genève, 27 janvier 2006
47. Accord international sur le cacao, 2010. Genève, 25 juin 2010
48. Convention relative à l'assistance alimentaire. Londres, 25 avril 2012
49. Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table. Genève, 9 octobre 2015

Chapitre XX. Obligations alimentaires

1. Convention sur le recouvrement des aliments à l'étranger. New York, 20 juin 1956

Chapitre XXI. Droit de la mer

1. Convention sur la mer territoriale et la zone contiguë. Genève, 29 avril 1958
2. Convention sur la haute mer. Genève, 29 avril 1958
3. Convention sur la pêche et la conservation des ressources biologiques de la haute mer. Genève, 29 avril 1958
4. Convention sur le plateau continental. Genève, 29 avril 1958
5. Protocole de signature facultative concernant le règlement obligatoire des différends. Genève, 29 avril 1958
6. Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Montego Bay, 10 décembre 1982
 - a) Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982. New York, 28 juillet 1994
7. Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrants. New York, 4 août 1995
8. Accord sur les privilèges et immunités du Tribunal international du droit de la mer. New York, 23 mai 1997
9. Protocole sur les privilèges et immunités de l'Autorité internationale des fonds marins. Kingston, 27 mars 1998
10. Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. New York, 19 juin 2023

Chapitre XXII. Arbitrage et médiation en matière commerciale

1. Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères. New York, 10 juin 1958
2. Convention européenne sur l'arbitrage commercial international. Genève, 21 avril 1961
3. Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités. New York, 10 décembre 2014
4. Convention des Nations Unies sur les accords de règlement internationaux issus de la médiation. New York, 20 décembre 2018

Chapitre XXIII. Droit des traités

1. Convention de Vienne sur le droit des traités. Vienne, 23 mai 1969
2. Convention de Vienne sur la succession d'États en matière de traités. Vienne, 23 août 1978
3. Convention de Vienne sur le droit des traités entre États et organisations internationales ou entre organisations internationales. Vienne, 21 mars 1986

Chapitre XXIV. Espace extra-atmosphérique

1. Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. New York, 12 novembre 1974
2. Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes. New York, 5 décembre 1979

Chapitre XXV. Télécommunications

1. Convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellite. Bruxelles, 21 mai 1974
2. Statuts de la Télécommunauté pour l'Asie et le Pacifique. Bangkok, 27 mars 1976
 - a) Amendement au paragraphe 2 a) de l'article 11 des Statuts de la Télécommunauté pour l'Asie et le Pacifique. Bangkok, 13 novembre 1981
 - b) Amendements au paragraphe 5 de l'article 3 et paragraphe 8 de l'article 9 des Statuts de la Télécommunauté pour l'Asie et le Pacifique. Colombo, 29 novembre 1991
 - c) Amendements aux Statuts de la Télécommunauté pour l'Asie et le Pacifique. New Delhi, 23 octobre 2002

3. Accord portant création de l'Institut pour l'Asie et le Pacifique en vue du développement de la radiodiffusion. Kuala Lumpur, 12 août 1977
 - a) Amendements à l'Accord portant création de l'Institut de développement de la radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique. Islamabad, 21 juillet 1999
4. Convention de Tampere sur la mise à disposition de ressources de télécommunication pour l'atténuation des effets des catastrophes et pour les opérations de secours en cas de catastrophe. Tampere, 18 juin 1998

Chapitre XXVI. Désarmement

1. Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles. New York, 10 décembre 1976
2. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles I, II et III). Genève, 10 octobre 1980
 - a) Protocole additionnel à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole IV intitulé Protocole relatif aux armes à laser aveuglantes). Vienne, 13 octobre 1995
 - b) Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (Protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996) annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Genève, 3 mai 1996
 - c) Amendement à l'article premier de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Genève, 21 décembre 2001
 - d) Protocole relatif aux restes explosifs de guerre à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole V). Genève, 28 novembre 2003
3. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Genève, 3 septembre 1992
4. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. New York, 10 septembre 1996
5. Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Oslo, 18 septembre 1997
6. Convention sur les armes à sous-munitions. Dublin, 30 mai 2008

7. Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage. Kinshasa, 30 avril 2010
8. Traité sur le commerce des armes. New York, 2 avril 2013
9. Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. New York, 7 juillet 2017

Chapitre XXVII. Environnement

1. Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Genève, 13 novembre 1979
 - a) Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif au financement à long terme du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP). Genève, 28 septembre 1984
 - b) Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de 1979, relatif à la réduction des émissions de soufre ou de leurs flux transfrontières d'au moins 30 pour cent. Helsinki, 8 juillet 1985
 - c) Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de 1979, relatif à la lutte contre les émissions d'oxydes d'azote ou leurs flux transfrontières. Sofia, 31 octobre 1988
 - d) Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif à la lutte contre les émissions organiques volatiles ou leurs flux transfrontières. Genève, 18 novembre 1991
 - e) Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance relatif à une nouvelle réduction des émissions de soufre. Oslo, 14 juin 1994
 - f) Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif aux métaux lourds. Aarhus, 24 juin 1998
 - g) Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif aux polluants organiques persistants. Aarhus, 24 juin 1998
 - h) Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique. Göteborg, 30 novembre 1999
 - i) Amendements au texte et aux annexes I, II, III, IV, VI et VIII au Protocole de 1998 sur les polluants organiques persistants. Genève, 18 décembre 2009
 - j) Amendements aux annexes I et II au Protocole de 1998 sur les polluants organiques persistants. Genève, 18 décembre 2009
 - k) Modification du texte et des annexes II à IX du Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique et ajout de nouvelles annexes X et XI. Genève, 4 mai 2012

1. l) Amendements au texte et aux annexes autres que III et VII au Protocole de 1998 relatif aux métaux lourds. Genève, 13 décembre 2012
2. Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone. Vienne, 22 mars 1985
 - a) Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Montréal, 16 septembre 1987
 - b) Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Londres, 29 juin 1990
 - c) Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Copenhague, 25 novembre 1992
 - d) Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Montréal, 17 septembre 1997
 - e) Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Beijing, 3 décembre 1999
 - f) Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Kigali, 15 octobre 2016
3. Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. Bâle, 22 mars 1989
 - a) Amendement à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. Genève, 22 septembre 1995
 - b) Protocole de Bâle sur la responsabilité et l'indemnisation en cas de dommages résultant de mouvements transfrontières et de l'élimination de déchets dangereux. Bâle, 10 décembre 1999
4. Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière. Espoo, 25 février 1991
 - a) Amendement à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière. Sofia, 27 février 2001
 - b) Protocole à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale. Kiev, 21 mai 2003
 - c) Amendement à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière. Cavtat, 4 juin 2004
5. Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Helsinki, 17 mars 1992
 - a) Protocole sur l'eau et la santé à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Londres, 17 juin 1999
 - b) Amendements aux articles 25 et 26 de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Madrid, 28 novembre 2003

6. Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels. Helsinki, 17 mars 1992
7. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. New York, 9 mai 1992
 - a) Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Kyoto, 11 décembre 1997
 - b) Amendement à l'annexe B du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nairobi, 17 novembre 2006
 - c) Amendement de Doha au Protocole de Kyoto. Doha, 8 décembre 2012
 - d) Accord de Paris. Paris, 12 décembre 2015
8. Convention sur la diversité biologique. Rio de Janeiro, 5 juin 1992
 - a) Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique. Montréal, 29 janvier 2000
 - b) Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique. Nagoya, 29 octobre 2010
 - c) Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Nagoya, 15 octobre 2010
9. Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, du nord-est de l'Atlantique et des mers d'Irlande et du Nord. New York, 17 mars 1992
 - a) Amendement à l'Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, du nord-est de l'Atlantique et des mers d'Irlande et du Nord. Esbjerg, 22 août 2003
10. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Paris, 14 octobre 1994
11. Accord de Lusaka sur les opérations concertées de coercition visant le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages. Lusaka, 8 septembre 1994
12. Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation. New York, 21 mai 1997
13. Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Aarhus, 25 juin 1998
 - a) Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Kiev, 21 mai 2003

13. b) Amendement à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Almaty, 27 mai 2005
14. Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international. Rotterdam, 10 septembre 1998
15. Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Stockholm, 22 mai 2001
16. Protocole sur la responsabilité civile et l'indemnisation en cas de dommages causés par les effets transfrontières d'accidents industriels sur les eaux transfrontières, se rapportant à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux et à la Convention de 1992 sur les effets transfrontières des accidents industriels. Kiev, 21 mai 2003
17. Convention de Minamata sur le mercure. Kumamoto, 10 octobre 2013
18. Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes. Escazú, 4 mars 2018

Chapitre XXVIII. Questions fiscales

1. Convention multilatérale tendant à éviter la double imposition des redevances de droits d'auteur. Madrid, 13 décembre 1979
 - a) Protocole additionnel à la Convention multilatérale tendant à éviter la double imposition des redevances de droits d'auteur. Madrid, 13 décembre 1979

Chapitre XXIX. Questions diverses

1. Accord sur les questions de succession. Vienne, 29 juin 2001

TRAITÉS MULTILATÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

1. Convention internationale concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix. Genève, 23 septembre 1936
2. Protocole spécial relatif à l'apatridie. La Haye, 12 avril 1930
3. Protocole relatif à un cas d'apatridie. La Haye, 12 avril 1930
4. Convention concernant certaines questions relatives aux conflits de lois sur la nationalité. La Haye, 12 avril 1930
5. Protocole relatif aux obligations militaires dans certains cas de double nationalité. La Haye, 12 avril 1930
6. Protocole relatif aux clauses d'arbitrage. Genève, 24 septembre 1923
7. Convention pour l'exécution des sentences arbitrales étrangères. Genève, 26 septembre 1927
8. Convention destinée à régler certains conflits de lois en matière de lettres de change et de billets à ordre. Genève, 7 juin 1930
9. Convention destinée à régler certains conflits de lois en matière de chèques. Genève, 19 mars 1931
10. Convention portant loi uniforme sur les lettres de change et billets à ordre. Genève, 7 juin 1930
11. Convention portant loi uniforme sur les chèques. Genève, 19 mars 1931
12. Convention relative au droit de timbre en matière de lettres de change et de billets à ordre. Genève, 7 juin 1930
13. Convention relative au droit de timbre en matière de chèques. Genève, 19 mars 1931
14. a) Convention internationale pour la répression du faux monnayage. Genève, 20 avril 1929
b) Protocole à la Convention internationale pour la répression du faux monnayage. Genève, 20 avril 1929
15. Protocole facultatif concernant la répression du faux monnayage. Genève, 20 avril 1929
16. Convention et Statut sur la liberté du transit. Barcelone, 20 avril 1921
17. Convention et Statut sur le régime des voies navigables d'intérêt international. Barcelone, 20 avril 1921
18. Protocole additionnel à la Convention sur le régime des voies navigables d'intérêt international. Barcelone, 20 avril 1921

19. Déclaration portant reconnaissance du droit au pavillon des États dépourvus de littoral maritime. Barcelone, 20 avril 1921
20. Convention et Statut sur le régime international des ports maritimes. Genève, 9 décembre 1923
21. Convention sur le régime fiscal des véhicules automobiles étrangers. Genève, 30 mars 1931
22. Convention internationale pour la simplification des formalités douanières. Genève, 3 novembre 1923
23. Convention internationale pour la lutte contre les maladies contagieuses des animaux. Genève, 20 février 1935
24. Convention internationale concernant le transit des animaux, des viandes et des autres produits d'origine animale. Genève, 20 février 1935
25. Convention internationale concernant l'exportation et l'importation de produits d'origine animale (autres que les viandes, les préparations de viande, les produits animaux frais, le lait et les dérivés du lait). Genève, 20 février 1935
26. Convention établissant une Union internationale de secours. Genève, 12 juillet 1927
27. Convention sur le régime international des voies ferrées. Genève, 9 décembre 1923
28. Convention relative au jaugeage des bateaux de navigation intérieure. Paris, 27 novembre 1925
29. Acte général d'arbitrage (Règlement pacifique des différends internationaux). Genève, 26 septembre 1928
30. Convention sur l'unification de la signalisation routière. Genève, 30 mars 1931
31. Accord relatif aux signaux maritimes. Lisbonne, 23 octobre 1930
32. Convention relative à la non-fortification et à la neutralisation des îles d'Aland. Genève, 20 octobre 1921
33. Accord sur les bateaux-feux gardés se trouvant hors de leur poste normal. Lisbonne, 23 octobre 1930

